

COMMUNIQUE DE PRESSE
Le 29 mai 2019

Financement participatif en Haute-Marne : Plus de 500.000€ collectés en 4 jours pour le poste électrique de trois projets éoliens

Le financement participatif dédié au poste électrique de trois projets rencontre un véritable engouement. 504.000 € ont été prêtés en 4 jours pour cette collecte d'envergure lancée par Velocita. Ouverte à tous les Français, elle propose des conditions préférentielles aux riverains du projet qui habitent la Communauté de communes des Savoir-Faire et des communes de Molay et Charmes-Saint-Valbert.

La collecte est en ligne sur www.lendosphere.com/poste-electrique

Belle dynamique de collecte pour le projet de poste électrique de « La Rigotte » dédié à trois projets éoliens en Haute-Marne et en Haute-Saône ! Lancée le 25 mai sur Lendosphere, elle a dépassé les 504.000 € en 4 jours. Les 415 investisseurs ont prêté entre 50€ et 20.000€.

Grâce au financement participatif, les citoyens peuvent prêter avec intérêts pour financer ce projet et participer ainsi à la transition énergétique. Ils deviennent les banquiers de cette installation et bénéficient de ses retombées économiques, tout en recevant des informations sur ses avancées tout au long de leur prêt, dont la durée est fixée à 2 ans. Les échéances de remboursement sont prévues tous les six mois. L'objectif de cette campagne est de 2,2 millions d'euros, à atteindre en un mois.

Les habitants de la communauté de communes des Savoir-Faire et des communes de Molay et Charmes-Saint-Valbert bénéficient de conditions préférentielles, dans une logique de mobilisation de l'épargne en circuit-court et d'appropriation locale de ces projets, soutenus de longue date par le territoire.

Toutes les modalités sont présentées sur : www.lendosphere.com/poste-electrique

Le poste électrique de « La Rigotte » accueillera la production de trois projets éoliens

Les trois projets éoliens de Vannier-Amance, des Hauts de la Rigotte et de Sud Vannier sont situés en Haute-Saône et en Haute-Marne sur le territoire de la Communauté de Communes des Savoir Faire (communes de Belmont, Fayl-Billot, La Quarte, La Rochelle, Pierremont-sur-Amance, Pressigny, Tornay) et les communes de Molay et Charmes-Saint-Valbert.

De par leur puissance totale de 85 MW, ces projets nécessitent la construction d'un poste de transformation électrique sur la commune de La Rochelle afin d'injecter l'électricité produite par les éoliennes sur le réseau de transport d'énergie. La construction de ce poste électrique sera lancée dès cet été.

Les bénéfiques environnementaux des trois parcs

Les parcs totaliseront 34 éoliennes. Leur production devrait permettre de couvrir la consommation électrique de près de 90.000 personnes, évitant ainsi l'émission annuelle d'environ 69.000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère (émission CO2 de 300g/kWh - source ADEME). Ces trois projets ont été pensés selon un plan d'implantation raisonné, les élus ayant privilégié une approche intercommunale dès 2009 pour une démarche maîtrisée du développement éolien sur leur territoire. *« C'est à nous, élus locaux, de construire les solutions. C'est pourquoi nous soutenons le développement d'un projet éolien raisonné et maîtrisé sur notre territoire. Les trois parcs feront de notre territoire un véritable territoire à énergie positive, tout en ayant des retombées économiques importantes. Grâce au financement participatif, ceux qui le souhaitent peuvent contribuer à la création du poste électrique implanté à La Rochelle, étape importante vers la concrétisation de ces trois projets éoliens »*, souligne Alexandre Multon, maire de La Rochelle.

CONTACT PRESSE

Pour Lendosphere :

Laure Verhaeghe, co-fondatrice et directrice générale

Tél. : 01.42.06.85.30 ou 07.50.69.94.59

Email : laure@lendosphere.com

Pour Velocita Énergies :

Anabel Bruges, Responsable Communication

Tél. : 06.86.52.11.65

E-mail : abrujes@velocitaenergies.fr

À propos de Velocita Énergies

Depuis 2011, l'équipe de Velocita Energies, composée d'une trentaine de personnes et basée à Paris, développe des projets éoliens en France et travaille sur le terrain en étroite relation avec ses partenaires locaux. La société a notamment construit, en Franche-Comté, l'un des plus grands parcs éoliens français, comprenant 54 éoliennes pour 153 MW installés. Fin 2016, Velocita Énergies est entrée dans le groupe Envision Energy, 5ème fabricant mondial de turbines éoliennes avec 6.000 machines installées. Le groupe, combinant l'expertise d'un développeur et le savoir-faire d'un leader mondial de la conception et de la construction d'éoliennes, assure à ses partenaires de bénéficier de la meilleure expertise technique et financière en matière d'énergies renouvelables. A ce jour, Velocita Energies a investi 300 millions d'euros dans le développement et la construction de parcs éoliens en France. Plus d'informations sur : www.velocitaenergies.fr

À propos de Lendosphere

Lendosphere est la première plateforme de financement participatif en prêts rémunérés et en equity dédiée à des projets de développement durable. Depuis son lancement en décembre 2014, plus de 40 millions d'euros ont déjà été investis par des particuliers sur près de 150 projets d'énergie renouvelable. Lendosphere est agréée Conseiller en Investissements Participatifs et Intermédiaire en Financement Participatif auprès de l'ORIAS, et régulée par l'AMF. Plus d'informations sur : www.lendosphere.com